

DÉVELOPPEMENT EXPERTISE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (DESI)

ORIENTATIONS STRATÉGIQUE 2010-2013

- *Introduction*
- *Notre vision*
- *Notre mission*
- *Nos valeurs*
- *Notre approche*
- *Nos convictions*
- *Notre approche*
- *Notre structure d'organisation*
- *Pour mener à bien notre tâche...*
- *Pour conclure*

Adoptées par le CA en décembre 2005
Révisées 24 mai 2006
Adoptées par l'AG le 12 septembre 2007
Révisées 7 juin 2010

INTRODUCTION

La présente planification stratégique décrit les fondements sur lesquels s'appuiera DESI au cours des prochaines années afin de remplir pleinement sa mission et réaliser les objectifs découlant de sa vision.

Le Québec compte un nombre grandissant de gestionnaires et professionnels de divers horizons qui ont acquis une solide expertise au cours de leur carrière. Ceux-ci prennent progressivement leur retraite et le besoin de partager leurs acquis avec d'autres en fait des candidats tout désignés pour la coopération internationale. Nous y voyons là une belle opportunité d'en faire bénéficier les populations des pays en développement.

D'autre part pour répondre aux besoins de ces populations il faut intervenir simultanément sur divers fronts, avec une approche qui intègre les dimensions suivantes : sociale, économique, environnementale, culturelle et les droits humains. Les populations du Sud ont aussi le potentiel et la volonté évidente de se sortir de la pauvreté et de l'exclusion en prenant en main leur destinée. Elles revendiquent à juste titre le respect de leurs droits fondamentaux et tout ceci afin d'améliorer leur sort ainsi que celui de leur famille et de leur communauté.

La combinaison et l'arrimage de ces réalités donnent déjà des résultats concrets dans plusieurs pays en développement. De nombreux québécois sont à l'origine de ce partenariat. DESI est une organisation dont les fondements reposent entre autres sur l'expertise québécoise, la collaboration avec les partenaires locaux dans les pays en développement ainsi que sur notre affiliation à Oxfam-Québec.

Ce lien particulier avec Oxfam-Québec s'est développé progressivement depuis 2005 et en 2009 DESI est devenu une société affiliée à Oxfam-Québec. Oxfam-Québec dont la pertinence et l'ampleur des interventions dans les pays en développement n'est plus à démontrer, partage avec DESI les mêmes valeurs de respect, de solidarité, de justice sociale, de responsabilisation et de partage du savoir.

Également, les deux entités partagent la même approche pour la coopération. Celle-ci consiste à placer les individus et les collectivités au centre des actions de développement.

1. NOTRE VISION

DESI est une organisation de bénévoles qui veut participer activement à l'avènement d'une société juste, égalitaire et sans pauvreté pour les populations des pays en développement.

2. NOTRE MISSION

Appuyer la prise en charge par les populations locales des pays en développement de leur propre destinée, à travers la recherche de solutions durables sur les plans économique, environnemental, social et culturel. Elle suscite la participation de la

population du Québec, particulièrement les retraités, afin qu'ils expriment leurs solidarités sous diverses formes.

3. NOS VALEURS

Les interventions de DESI sont guidées par un comportement éthique dans l'ensemble de ses relations avec le public, ses partenaires québécois, canadiens et étrangers de même qu'avec ses membres et ses instances décisionnelles et exécutives. Ce comportement éthique s'appuie sur les valeurs suivantes :

La justice sociale qui fait référence aux valeurs d'équité et de redistribution de la richesse collective aux plans local, national et international.

La solidarité et ses corollaires la coopération et la concertation, lesquelles sont des valeurs indissociables de la justice sociale.

Le partenariat avec différentes organisations dans l'optique d'une complémentarité et d'une solidarité fondées sur des valeurs, des objectifs et des actions communes.

Le partage des connaissances et de l'expérience dans l'optique de la responsabilisation « empowerment » des individus et des collectivités locales. Nous visons la reconnaissance et le renforcement de la capacité à participer aux décisions et de garder l'initiative du développement. Nous cibons particulièrement les femmes et les jeunes.

Le respect des cultures tient compte des comportements, du mode de communication et des habitudes de vie pour entreprendre avec les partenaires une démarche appropriée au milieu. Nous rejetons toute forme de harcèlement ou de discrimination d'ordre sexuel, ethnique ou religieux. Bref, nous veillons à cultiver les conditions d'une relation valorisante avec l'autre.

Le bénévolat prenant appui sur la contribution de coopérants bénévoles du Québec et du Canada en offrant leur expertise ou d'autres formes de contributions aux populations les plus touchées par l'appauvrissement.

4. NOTRE APPROCHE

L'approche privilégiée par DESI est de relever les défis du développement durable par l'action concertée avec les populations locales et d'offrir l'expertise des coopérants bénévoles pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les appuis directs sur le terrain se concrétisent à travers des mandats qui varient de trois semaines à trois mois mais qui peuvent être prolongés exceptionnellement.

Un travail de préparation et de suivi à distance (via Internet et autres formes de communication) est requis pour optimiser l'intervention sur le terrain. Afin d'éviter la dispersion de l'effort, des moyens financiers et pour faciliter l'atteinte des résultats, la nature des interventions doit assurer la pérennité des actions dans le cadre d'un développement durable.

- Dans le cadre d'un développement intégré, il faut appuyer les organisations locales qui présentent des projets avec un taux élevé d'autosuffisance économique à l'issue du projet. L'outil de développement favorisé est l'activité génératrice de revenus soutenue par la micro finance, le micro crédit et l'approche coopérative.
- Les stratégies de développement doivent être globales et s'inspirer d'une vision à long terme. Il s'agit d'un processus long, qui exige un engagement à long terme et qui s'inscrit dans un continuum qui prend en considération l'ensemble des activités requises et prévisibles, en amont comme en aval.
- Les objectifs et les stratégies doivent avoir « l'adhésion » des organisations locales du pays hôte grâce à la participation des intervenants locaux à leur formulation ;
- La performance des activités de développement doit être évaluée sur la base de résultats mesurables sur le terrain pour qu'il soit possible de modifier les stratégies en fonction des réalisations et de l'évaluation de la situation;
- La dimension économique sera déterminante dans le choix des projets car tel que mentionné précédemment, les organisations locales doivent démontrer une volonté et une capacité d'assurer leur autofinancement à long terme.
- Nous utilisons 4 modèles de financement pour les missions des coopérants bénévoles de DESI :
 - 1^{er} modèle, l'ensemble des coûts associés au séjour du coopérant bénévole sont assumés par DESI si le projet est financé par un bailleur de fonds institutionnel tel l'ACDI ou le MRI ;
 - 2^{ème} modèle, le financement de la mission est assumé en partie par le partenaire local et l'autre partie par DESI, à même ses fonds ;
 - 3^{ème} modèle, les frais sont assumés en partie par DESI, le partenaire local et le coopérant bénévole. Dans ce cas le coopérant bénévole reçoit un reçu pour fins d'impôt proportionnel au montant versé pour réaliser la mission ;
 - 4^{ème} modèle, le coopérant bénévole contribue au financement de la mission en assumant l'ensemble des coûts de la mission.

5. NOS CONVICTIONS

DESI croit que :

- La pauvreté persistante dans les pays du sud est largement tributaire des politiques commerciales des pays les plus riches. Les paysans sont réduits à produire des biens pour la consommation des pays du nord (biocarburants), alors que la population doit importer de l'extérieur des matières premières à des prix exorbitants (riz, maïs..) tout en subissant les effets du « dumping » pour des produits subventionnés dans le nord (produits laitiers..). Nous avons le pouvoir d'influer sur la redistribution de la richesse.
- Tous les être humains sur la terre ont des droits égaux. Le respect de ces droits est loin d'être réel, en particulier pour les femmes. L'exclusion, les violences, le

statut marital et certaines coutumes ancestrales contribuent aussi à maintenir la femme et les enfants dans la pauvreté.

- En augmentant l'accès à l'éducation pour les jeunes filles, en favorisant l'autonomie économique des femmes et en leur permettant de jouer un rôle actif dans la société civile, nous contribuons à réduire la pauvreté.
- Pour réduire la pauvreté et l'injustice il faut combattre les préjugés, la désinformation et certains comportements en misant davantage sur l'information factuelle, une meilleure connaissance des valeurs culturelles et une participation aux activités de plaidoirie, principalement auprès de nos instances décisionnelles.
- L'expertise des Québécois, leur disponibilité à la retraite et leur souhait d'apporter sous d'autres formes leur contribution à la société, en font des candidats de choix pour appuyer les partenaires et organismes des pays en développement.
- Les conflits armés et les catastrophes de tous genre fragilisent davantage les populations les plus pauvres. Il faut supporter la société civile, via ses organismes locaux, afin qu'ils soient en mesure de demander des comptes et des réformes qui répondent aux besoins essentiels des collectivités. Dans plusieurs de ces pays on investit davantage dans l'armement que dans des sources d'approvisionnement en eau.
- Avec la pauvreté qui s'accroît dans certaines régions du monde entre autres en Afrique sub-saharienne et la proportion de jeunes qui ne peuvent accéder à un emploi décent, l'alphabétisation, l'éducation de base et la formation technique demeurent l'avenue à privilégier pour réduire la pauvreté. 50% de travailleurs de cette région de l'Afrique vivent avec moins d'un dollar par jour.
- Étant devenu une société affiliée à Oxfam-Québec, DESI pourra aussi apporter son expertise dans la réalisation des différents programmes d'Oxfam-Québec.

6. NOS OBJECTIFS

- **Promouvoir l'égalité des femmes et des hommes.** Pour DESI, les hommes et les femmes doivent vivre dans la dignité car tous sont égaux et doivent bénéficier des mêmes droits et privilèges. Pour ce faire, DESI veut travailler à rendre visible les besoins et intérêts des femmes et assurer la pleine participation de celles-ci en tant que partenaires de premier plan dans tout processus de transformation sociale et économique dans leur milieu.
- **Mobiliser les personnes retraitées** ou en voie de le devenir au cours des prochaines années. Nous voulons accroître la compréhension et l'appui à la coopération internationale de ces derniers en rejoignant le plus grand nombre d'organisations ou d'associations de retraités. Nous voulons informer et sensibiliser leurs membres aux réalités vécues par les populations des pays en développement.
- **Prioriser les projets** qui ont une incidence sur les objectifs du millénaire suivants :

- Réduire l'extrême pauvreté et la faim;
 - Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes
 - Combattre le VIH/SIDA, la malaria et les autres maladies
 - Assurer un environnement humain durable
- **Renforcer la capacité de gestion** des partenaires des pays en développement afin d'améliorer le bien-être économique et social de leur population. DESI souscrit aux approches de gestion axées sur les résultats qui permettent de tirer des leçons et d'innover. Les coopérants bénévoles de DESI sont invités à mettre en place des systèmes améliorés d'évaluation et de suivi des projets axés sur les résultats, de collecte de données et de gestion financière. Ils conseillent leurs homologues sur le fonctionnement et la gestion des systèmes d'information informatisés ;
- **Développer des outils de communication** afin de renforcer les capacités des organisations locales à communiquer entre eux, mais aussi avec l'extérieur – c'est-à-dire avec les populations qu'elles desservent, avec les autorités locales et nationales et avec les donateurs. Leur aide porte sur l'élaboration de stratégies de communication, la préparation de matériel promotionnel et l'obtention du soutien des autorités locales et nationales pour atteindre les objectifs de développement ;
- **Miser sur la prise en charge locale** de la société civile à savoir les organisations communautaires, les coopératives, les institutions publiques et apporter notre soutien aux programmes dans les domaines de l'éducation de base, de la formation technique, de la santé, la nutrition et la gouvernance.
- **Appuyer les partenaires** dont les projets incluent des activités génératrices de revenus afin d'assurer l'autonomie financière du partenaire local et la pérennité de son action auprès des bénéficiaires.
- **S'engager à long terme** (2 à 3 ans) auprès d'un partenaire et dans un projet afin d'assurer le suivi requis par le projet et répondre aux attentes maintes fois exprimées par les organismes locaux et les ONG internationaux.
- **Augmenter l'impact de notre action** en appuyant en groupe des partenaires locaux dont les besoins sont similaires. Ce faisant DESI favorisera une plus grande coordination entre les organisations locales, tout en les aidant à acquérir des compétences et en réduisant les frais.
- **Développer une stratégie** pour le financement des activités de DESI en :
- Partenariat avec Oxfam-Québec pour le financement de projets conjoints;
 - En ciblant les groupes de retraités et les fondations pertinentes;
 - En associant des entreprises à des projets précis;
 - En organisant des activités régionales;
 - En présentant des projets aux bailleurs de fonds institutionnels;
 - En fidélisant les donateurs individuels;

7-NOTRE STRUCTURE D'ORGANISATION

DESI est un organisme à but non lucratif. Le conseil d'administration de DESI constitue l'instance décisionnelle de notre organisation. Il est composé de 11 membres, soit 10 personnes élues par les membres en règle de DESI, lors de l'assemblée générale annuelle, et d'un représentant d'Oxfam-Québec. DESI est une organisation associée à Oxfam-Québec.

Le conseil d'administration a recours, pour l'aider à accomplir son travail, à des comités permanents, entre autres le comité de financement, de même qu'à des comités *ad hoc* pour des sujets particuliers et des questions touchant à l'organisation. Ces divers comités sont autant de lieux où s'élaborent des propositions, des idées et des programmes permettant à l'organisation de réaliser sa mission.

DESI a un Règlement général qui définit les droits, les obligations et les responsabilités de ses membres.

Le directeur général est le fondé de pouvoirs du conseil d'administration pour la gestion des affaires courantes de l'organisme DESI. Il est assisté d'une conseillère au développement et de nombreuses personnes qui assument diverses tâches de gestion telles les communications, levées de fonds, recrutement, sélection de projet, comptabilité, avis juridique, etc.

Les ressources humaines et financières DESI sont allouées de manière efficiente à la réalisation de sa mission. La structure administrative est à la fois légère et opérationnelle. Présentement l'ensemble des responsabilités et fonctions sont assumées bénévolement par des membres de DESI.

8-POUR MENER À BIEN NOTRE TÂCHE...

DESI consacre le temps requis pour :

- L'étude des projets qui lui sont soumis à savoir.
 - Cerner la problématique en cause;
 - Saisir les paramètres de l'intervention souhaitée par les partenaires;
 - Vérifier le lien avec les approches et les objectifs de DESI
 - Tenir compte de l'expertise du partenaire en lien avec les objectifs du projet;
 - Évaluer la capacité du partenaire à assurer la pérennité des projets
 - Identifier les modalités de financement du projet
- Présenter des projets aux différents bailleurs de fonds et répondre aux appels d'offres.
- Fournir des curriculum vitae en appui aux d'appels d'offres ou aux propositions non sollicitées,
- Offrir une expertise terrain de courte durée ou exceptionnellement sur une plus longue période de temps;

- Recruter des retraités et pré-retraités des secteurs public et privé du Québec possédant une expertise liée aux secteurs d'interventions suivants :
 - Agro-alimentaire
 - Développement social et communautaire
 - Éducation
 - Santé
 - Gestion
- S'assurer que les coopérants bénévoles possèdent non seulement l'expertise technique ou professionnelle mais aussi une connaissance ou une expertise interculturelle.
- Faciliter l'accès à une formation en coopération internationale pour certaines personnes qui désirent devenir coopérants bénévoles.
- Intervenir prioritairement dans les pays suivants :
 - Les pays de l'Afrique francophone;
 - L'Amérique latine;
 - Les Caraïbes;

9-POUR CONCLURE

Cette planification stratégique se veut d'abord un outil de référence qui nous permet d'asseoir les assises de notre organisation et surtout de témoigner de notre engagement à réduire la pauvreté et l'injustice dans les pays en développement. Si vous partagez nos préoccupations et surtout notre conviction que la pauvreté et l'injustice peuvent être irradiées, nous avons besoin de votre aide.

Joignez-vous à tous ceux et celles qui souhaitent apporter leur contribution afin que les enfants, les femmes et les hommes des pays en développement puissent vivre en sécurité dans un environnement où les droits humains sont respectés et où l'autonomie individuelle et collective devient réelle.